

Conseil Municipal du 27 février 2023

à

N°ordre 32
N° identifiant 2023-0046

Titre Remboursement de prothèses auditives à des agents Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

Rapporteur(s) M. Stéphane ALLOUCH
Date de la convocation 21/02/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 52
Quorum 27

Présents	41	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoint M. Frankie ANGEBAULT - Mme Samira BARRO-KONATÉ - Mme Lisa BELLUCO - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT Conseillers municipaux</p>
----------	----	---

Absents	8	<p>Mme Béatrice BEJANIN - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Alain CLAEYS - M. Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Lucile VALLET Conseillers municipaux</p>
---------	---	---

Mandats	3	<p>Mandants</p> <p>M. Aloïs GABORIT</p> <p>Mme Solange LAOUDJAMAÏ</p> <p>Mme Agnès DIONÉ</p>	<p>Mandataires</p> <p>M. Charles REVERCHON-BILLOT</p> <p>M. Anthony BROTTIER</p> <p>Mme Claude THIBAUT</p>
---------	---	--	--

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1 à 13, 15, 14, 16 à 49.		
--------------	--	--	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Ressources humaines - Dialogue social
------------------	---

Au vu de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) propose d'accompagner financièrement les collectivités afin qu'elles puissent intégrer et maintenir dans l'emploi des agents en situation de handicap, et ce dans le cadre légal du taux d'emploi de travailleurs handicapés, à savoir 6 %.

Aussi, depuis 2009, la ville de Poitiers, par le biais du dispositif *Adaptactions*, conventionne avec le FIPHFP permettant ainsi d'accompagner de façon spécifique les agents en situation de handicap tout au long de leur carrière.

Dans ce cadre, afin de renforcer le maintien dans l'emploi, le FIPHFP intervient pour le remboursement des prothèses auditives à hauteur de 1 700 € par agent Bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE).

Il conviendra donc à chaque agent concerné de faire la demande de prise en charge auprès de la direction Ressources humaines - Dialogue social (DRH-DS). À l'appui des pièces justificatives fournies, la ville de Poitiers procédera au remboursement de l'achat des prothèses auditives à l'agent, et ce, dans la limite de 1 700 € (pour information le plafond a été relevé de 100 € à compter du 15 mars 2023, passant de 1 600 € à 1 700 €).

Après examen de ce dossier, il vous est donc proposé :

- **d'approuver le dispositif de remboursement tel que présenté ci-dessus**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la dépense au 6475 du budget Principal.**

POUR	44		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		



RESULTAT DU VOTE	Adopté
-------------------------	--------

Affichée le	6 mars 2023	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	8 mars 2023
Date de réception en préfecture	6 mars 2023	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20230227-171119-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.10	Divers	